



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION OPÉRATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES EN FORMATION CONTINUE

LICENCE PROFESSIONNELLE GORH

en formation continue

Offrez à vos salariés l'opportunité d'évoluer professionnellement avec une formation de qualité, reconnue et adaptée aux exigences du monde professionnel actuel. Intégrez dès aujourd'hui la **licence professionnelle Gestion Opérationnelle des Ressources Humaines** pour valoriser et renforcer les compétences au sein de votre entreprise.

Présentation générale

Valorisez et consolidez les compétences de vos salariés en charge des ressources humaines dans votre entreprise. Dans un monde professionnel en constante évolution, il est crucial de rester à la pointe des compétences en ressources humaines.

La licence professionnelle Gestion Opérationnelle des Ressources Humaines est désormais accessible **en formation continue, spécialement conçue pour les salariés**. Cette formation permet de développer les compétences des collaborateurs tout en les maintenant engagés et performants au sein de l'entreprise. En les inscrivant à ce programme, ils obtiennent une reconnaissance formelle de leurs nouvelles compétences et favorisent leur développement professionnel continu.

Les compétences visées

- **Maîtriser les bases** du droit du travail
- **Déterminer le contrat de travail** le plus adapté aux besoins de l'entreprise, le rédiger et le mettre en place
- **Maîtriser les différents modes de suspension et de rupture du contrat de travail**
- **Appliquer les réglementations** et procédures prud'homales
- **Reconnaître les différents acteurs des relations sociales** (statut, attributions, élections)
- **Agir sur une situation de conflits** et de risques professionnels
- **Élaborer un diagnostic stratégique**, calculer et interpréter les principaux indicateurs de la gestion sociale
- **Gérer la rémunération et la paie** et utiliser un logiciel RH
- **Gérer le temps de travail** et les absences des salariés
- **Conduire des recrutements** efficaces
- **Appréhender les démarches utiles** à l'identification des besoins en compétences et mettre en place le plan de formation
- **Utiliser des outils de communication**

Conditions d'admission

- **Expérience Professionnelle** : 2 à 3 ans dans des fonctions RH ou supports opérationnels.
- **Niveau**: Baccalauréat minimum.
- **Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP)** : Possibilité d'admission sur la base de la VAPP.



LICENCE PROFESSIONNELLE GORH

en formation continue

Les objectifs de la formation

- **Développer une expertise complète** en gestion des ressources humaines
- **Offrir une reconnaissance universitaire** formelle des compétences acquises : la licence professionnelle Gestion Opérationnelle des Ressources Humaines de l'Université Gustave Eiffel
- **Renforcer l'engagement et les performances** des collaborateurs au sein de l'entreprise



Exemples de missions à réaliser en entreprise pendant la formation

- Conduire des entretiens de recrutement et de sélection
- Gérer les processus de paie et utiliser des logiciels de paie
- Mettre en place et suivre des plans de formation.
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de rémunération
- Gérer les relations avec les partenaires sociaux et organiser des réunions de dialogue social
- Appliquer les procédures de gestion des conflits et des litiges

Les avantages de la formation

- **Flexibilité et accessibilité** : adapté aux rythmes des professionnels actifs
- **Formation complète et spécialisée** : couvrant toutes les dimensions des RH, de la gestion juridique et sociale au recrutement et à la gestion des risques
- **Diplôme reconnu** : un diplôme universitaire offrant une valeur ajoutée significative au parcours professionnel des salariés
- **Modules pratiques** : un focus sur la maîtrise de la gestion de la paie avec utilisation de logiciels spécialisée

Les métiers visés

- Chargé(e) de Ressources Humaines
- Gestionnaire de Paie
- Chargé(e) de recrutement
- Consultant(e) RH
- Chargé(e) de Relations Sociales
- Responsable Administration du Personnel

Dates

Les prochaines dates de sessions sont régulièrement mises à jour sur notre site internet.
www.descartes-competences.fr

Prix

Nous consulter

Votre contact

Christian CHAMPARNAUD

maformation@descartes-competences.fr
 01 64 61 27 52

Descartes Compétences est une marque de l'ADEFS A, organisme gestionnaire du CFA Descartes. Grâce à sa pédagogie innovante mise en œuvre depuis plus de 30 ans et de son réseau de formateurs, bénéficiez du meilleur de la formation continue.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

LICENCE PROFESSIONNELLE GORH

en formation continue

Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
Niveau LICENCE PROFESSIONNELLE
Mention MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOI
Parcours GESTION OPÉRATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

NATURE D'ÉLÉMENT	LIBELLÉ	ECTS	ÉPREUVES	HEURES TOTAL
	RENTREE et INTÉGRATION, INNERMETRIX et DISC			7
COMP	COMPRENDRE LES DIMENSIONS JURIDIQUES ET SOCIALES DES RH	10		
UE	RELATIONS INDIVIDUELLES & PROCÉDURE PRUDHOMALE	5	CC+CT	35
UE	LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL	2	CT	17,5
UE	GESTION PRÉVENTION DES CONFLITS & DES RISQUES PROF	3	CC	24,5
COMP	APPLIQUER LES MÉTHODES & OUTILS DU PILOTAGE DE LA GRH	13		
UE	POLITIQUE & TECHNIQUES DU RECRUTEMENT	4	CC	24,5
UE	GPEE & FORMATION	4	CC+CT	28
UE	COMMUNICATION PROFESSIONNELLE & ANGLAIS	5	CC	24,5
COMP	APPRÉHENDER LES ASPECTS QUANTITATIFS DE LA GRH	11		
UE	DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE & INDICATEURS SOCIAUX	2	CC	17,5
UE	OUTILS INFORMATIQUES & NTIC	3	CT	21
UE	GESTION DE LA PAIE	6	CC	45,5
COMP	PROFESSIONNALISATION			
UE	PROJETS TUTEURS	6		
ECUE	ATELIERS CONFÉRENCES RH			17,5
ECUE	JEU DE RÔLE RH	6	CT	21
UE	PÉRIODE EN ENTREPRISE	20		
ECUE	MÉTHODOLOGIE & ACCOMPAGNEMENT DU RAPPORT PROFESSIONNEL			10,5
ECUE	RAPPORT PROFESSIONNEL	20	CT	7
TOTAUX		60		301

CONTENU PÉDAGOGIQUE

LICENCE PROFESSIONNELLE GORH

en formation continue

Méthodes Pédagogiques Utilisées

- **Travaux de groupe** : collaboration sur des projets communs pour développer les compétences de travail en équipe
- **Études de cas** : analyse de situations réelles d'entreprise pour appliquer les concepts théoriques
- **Mises en situation** : simulations de scénarios professionnels pour pratiquer la prise de décision
- **Présentations orales** : développement des compétences en communication et en présentation
- **Plateforme e-learning pour préparer le TOEIC** : accès à des ressources en ligne pour améliorer les compétences en anglais

Modalités d'Évaluation et Contrôle de Connaissances

- **Contrôle continu** : évaluations régulières en fonction des UE pour mesurer la progression des apprenants
- **Contrôle terminal de fin de cours** : examens finaux pour valider les compétences acquises, en fonction des UE
- **Rapport professionnel individuel** : rédaction d'un rapport sur la résolution d'une problématique de l'entreprise d'accueil, à présenter lors d'une soutenance orale
- **Résolution d'un cas entreprise** : travail de groupe sur une problématique d'entreprise pendant 3 jours, suivi d'un grand oral (jeu de rôle en groupe)

Financement Personnel

Il est également possible pour les salariés de financer la formation à titre individuel.

Votre contact

Christian CHAMPARNAUD

maformation@descartes-competences.fr

01 64 61 27 52

Financement par l'OPCO (Opérateur de Compétences)

Les OPCO peuvent prendre en charge tout ou partie des coûts de la formation. Les entreprises peuvent contacter leur OPCO de référence pour connaître les modalités spécifiques de financement et les critères d'éligibilité.

Plan de Développement des Compétences (PDC)

Les entreprises peuvent financer cette formation via leur plan de développement des compétences. Ce dispositif permet de proposer des actions de formation à leurs salariés dans le cadre de l'amélioration de leurs compétences professionnelles.

Pro-A (Reconversions ou Promotions par l'Alternance)

Pro-A est un dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance, permettant aux salariés de bénéficier d'une formation certifiante tout en maintenant leur contrat de travail. Il s'adresse notamment aux salariés en CDI souhaitant évoluer ou se reconvertir dans une nouvelle fonction. A voir avec l'OPCO de l'entreprise.

Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Projet de Transition Professionnelle (PTP), est également connu sous le nom de CPF de transition professionnelle, depuis le 1er janvier 2019. Le PTP permet aux salariés de s'absenter de leur poste pour suivre une formation certifiante dans le but de changer de métier ou de profession. Déposer une demande de prise en charge auprès de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR) compétente.